

NUMEROS UTILES

Mairie ☎ 02 97 22 20 64
 Lundi 10h30-12h30 / 13h30-17h30
 Du mardi au vendredi
 8h30-12h30/13h30-17h30
 Samedi 9h-12h ☎ mairie@guegon.fr

Agence Postale ☎ 02 97 22 20 60
 Du lundi au vendredi
 11h-12h/13h30-15h30 (samedi 9h-10h15)
 Levée à 15h30
 (15h10 le mercredi, 11h le samedi)

Médiathèque ☎ 02 97 22 20 29
 Lundi 14h-16h30
 Mardi, vendredi 9h-12h / 14h-16h30
 Mercredi 9h-19h - Samedi 10h30-12h
 ☎ bibliotheque@guegon.fr

Maison Médicale
 11 rue des Rosiers
 ☎ RDV 02 97 75 61 76
 Docteurs LICHÉ, PICCARDI,
 BROUILLET, BEMELMANS, FERRY
Sage-femme - Amélie LE BLANC

07 74 02 09 01

Kinésithérapeute

Vincent ROUSSIEZ

07 67 65 10 16

Rue des Frères Merlet

Kinésiologue

Laurence HEURTEBIS

06 13 89 31 37

Pédicure-Podologue

Morgane RISSE

02 97 73 87 53

Ostéopathe - Vanja VUCKOVIC

07 67 32 64 73

Orthophoniste - Julia BOEUF

07 83 50 02 16

Psychologue - Pascale DARBANDI

06 68 90 57 63

Sophrologue - Anne EMERAUD

06 09 99 00 17

Dentistes

Mara SERDEAN & Vlad SRAER

6 rue des Frères Merlet

02 97 93 82 93

Cabinet Infirmier de Guégon

11 rue des Rosiers ☎ 02 97 75 41 94

Cabinet Infirmier du Centre

14 rue du 20 juin 1944 ☎ 02 97 72 67 94

Pharmacie CONRADT

5 rue du 20 juin 1944 ☎ 02 97 22 36 92

Maison d'Assistantes Maternelles

02 97 72 28 91

Salon de coiffure Imagine

02 97 75 67 16

Boulangerie Les Ko'Pains

09 54 16 09 27

Supérette PROXI

02 97 74 44 34

Bar-tabac «Le Reflex»

02 97 72 11 79

Restaurant «Yar Breizh»

02 97 72 57 14

Bar-Snack «Le Garvig»

Bas de La Lande ☎ 06 08 90 65 29

Salon de Thé OJIGI

Trégranteur ☎ 06 63 98 36 57

Plateforme Déchets Verts Guégon
 Lundi 10h-17h / Mercredi 14h-18h /
 Samedi 9h-18h

Presbytère

02 97 22 30 27 ☎ 06 71 97 79 09



«Le bonheur, c'est du bien-être dont on prend conscience.»

Christophe André

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Cérémonie des voeux de la municipalité

Madame le Maire, les adjoints et le conseil municipal vous convient à la traditionnelle cérémonie des voeux le **SAMEDI 3 JANVIER 2026 à 19H00** à la salle du Ponty.

Argent de poche

Pendant les prochaines vacances d'hiver, le dispositif Argent de Poche est reconduit concernant les jeunes né(e)s en 2009 au sein des services entretien et technique.

Semaine 8 du 16 au 20 février

Semaine 9 du 23 au 27 février

Retour des candidatures en mairie pour le **jeudi 29 janvier**.

Garderie scolaire - 2ème trimestre

Carte trimestrielle ou ticket occasionnel à retirer en mairie aux heures d'ouverture des bureaux : **mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 janvier**

Proxi

Après deux ans d'exploitation, nous avons décidé de passer la main à M. et Mme GOUMAS à compter du **31 janvier 2026**. Le magasin sera donc fermé **du 19 au 31 janvier** pour effectuer la passation. Pendant ces deux ans, nous avons essayé de vous apporter de nombreux services comme la reproduction de clé, le retrait de colis, une offre importante sur le rayon traditionnel et jouer notre rôle auprès des associations.

Nous comptons sur vous pour les accueillir et continuer de faire vivre ce commerce de proximité.

Nous ferons une opération spéciale pour liquider le stock du magasin à hauteur de -10% les **17 et 18 janvier**.

Nous profitons de ce message pour vous souhaiter une très belle année 2026.

Déchetterie de Guillac

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Guillac :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :

9h30 – 11h50 / 13h30 – 17h50

Mardi : Fermée le matin / 13h30-17h50

Jeudi et dimanche : Fermée

Elections municipales

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Fibre Orange

Dans le cadre du développement de la fibre, Orange souhaite informer la population sur les avantages et usages de la fibre ainsi que sur l'installation de la fibre chez le particulier.

L'objectif est de tester les éligibilités fibre des habitants et d'échanger sur les techniques du raccordement (ce qu'ils doivent faire, trouver leur regard, etc..) mais aussi de répondre aux questions suite à des démarchages ou l'arrêt du cuivre. Il sera possible de programmer un rendez-vous avec un technicien pour éviter des déplacements en boutique ou appeler le service client.

Un stand se tiendra **les mercredi, jeudi et vendredi 7, 8 et 9 janvier 2026 de 10h à 18h**, place de l'église.

Echanges parcellaires

Vous avez un projet avec un ou plusieurs voisins? La Chambre d'Agriculture - antenne de Ploërmel réalise la cartographie, répond à vos questions réglementaires et une juriste réalise votre convention. Ne restez pas seuls avec vos questions ! Profitez de la permanence **le mardi 27 janvier de 13h30 à 17h30** pour venir en discuter ou tout simplement regarder la carte du parcellaire agricole de votre commune.

Pour une bonne organisation, merci de contacter avant de votre passage le 02 97 74 00 60 ou bien appeler le jour J la conseillère sur place au 06 25 97 87 30.

AGENDA

Samedi 3	Collecte de journaux de l'APEL - Garage du Clos Perret - 10h à 12h
Samedi 3	Voeux de la Municipalité - Salle du Ponty - 19h
Dimanche 4	Loto du Comité des Fêtes de Guégon - Salle du Halgouët - 14h
Samedi 17	«Révèle ton talent» de l'Amicale laïque - Salle du Ponty - 18h
Samedi 24	Tournoi de belote de l'AFR - Salle du Parc - 14h
Samedi 24	Assemblée générale des CVO - Salle du Ponty - 18h
Samedi 31	Raclette des Raquettes Guégonnaises - Salle du Halgouët - 19h30
Samedi 31	Assemblée générale Glenn Hoël - Salle du Ponty - 10h

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Redevance Déchets

Vous êtes venus vous recenser lors des permanences organisées en 2025 dans le cadre de la mise en place de la Redevance Déchets, et nous vous en remercions sincèrement. Un démarrage de la phase test vous avait été annoncé pour janvier 2026.

Malgré tous nos efforts pour être opérationnels à cette date, nous sommes dans l'obligation de différer le démarrage des collectes de quelques semaines. En effet, malgré les dispositifs mis en place, environ 2000 foyers ne se sont pas manifestés. Il convient donc de prolonger les permanences et de réaliser une phase de porte-à-porte. Ainsi, ce différé signifie concrètement pour vous :

Pour les foyers équipés de bacs

Ne sortez pas vos nouveaux bacs pucés en janvier 2026 : ils ne seront pas collectés.

Continuez à utiliser vos anciens bacs, comme actuellement.

Vous serez informés par courrier postal de la date officielle à partir de laquelle vous pourrez utiliser vos nouveaux bacs.

Ce courrier contiendra également votre carte déchets, qui vous permettra d'accéder aux déchèteries de Ploërmel et de Guillac (elle remplacera progressivement la vignette).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir excuser cette évolution du calendrier.

Pour toute question, le Service Prévention et Gestion des Déchets reste à votre disposition et mobilisé pour vous accompagner dans cette transition en faveur de la réduction des déchets.

Contacts :

dechets@ploermelcommunaute.bzh
02 97 73 20 96

Mutuelle communale

Les Guégonnais peuvent bénéficier d'une mutuelle communale à un prix attractif.

En effet, une convention signée entre la commune et les sociétés Axa Mutualia et Groupama, vous permet de bénéficier d'une couverture santé à un coût intéressant. Ce dispositif n'est ni souscrit, ni financé par la commune, celle-ci joue seulement un rôle facilitateur afin que les habitants de Guégon puissent bénéficier de meilleures offres et services sur la protection santé.

Contact Axa (Fabienne LE BOT) : 07.83.99.48.11

Contact Groupama Josselin : 02.97.22.21.84

Contact Mutualia (Alexia LEGARE) : 06.70.76.15.15

1 Toit 2 Générations Morbihan

Il s'agit de mettre en relation des jeunes de moins de 30 ans en recherche d'un logement avec des hébergeurs de plus de 50 ans disposant d'une chambre à leur domicile.

La cohabitation intergénérationnelle solidaire repose sur l'échange volontaire entre deux personnes qui s'entraident et partagent des temps en commun.

C'est un dispositif sur-mesure, avec deux formules types adaptées selon les besoins de chacun.

Pourquoi accueillir un jeune ?

Faire le choix de la cohabitation intergénérationnelle implique de part et d'autre un engagement de convivialité et de solidarité. Le dispositif permet de partager beaucoup plus qu'un toit.

C'est également l'occasion pour certains hébergeurs de bénéficier d'une présence rassurante et sécurisante et le jeune peut être un soutien moral pour l'hébergeur mais aussi pour les familles en assurant une veille passive.

Ploërmel communauté lance un appel aux hébergeurs désireux d'accueillir un jeune dans un esprit d'entraide et de partage.

Qui sera le futur binôme 1 Toit 2 Générations ?

Contacts : www.1toit2generations.fr

Tel : 02 97 84 94 50 ou 1t2g@bjj-lorient.org

Le service national

Le service national est un engagement utile, militaire, volontaire et sélectif, proposé aux Françaises et Français de 18 à 25 ans. Pendant dix mois, les appelés servent au sein des armées dans des missions utiles à la défense nationale. Ils y acquièrent une formation adaptée des savoir-faire reconnus et l'expérience de la vie militaire, tout en contribuant directement aux besoins opérationnels des forces armées.

1. Le service national en bref

Durée du service : 10 mois, dont un mois de formation militaire initiale. **Public concerné :** 80% de 18 – 19 ans et 20 % de 20 – 25 ans, sur la base du volontariat.

Statut : service militaire, mixte, volontaire et sélectif (aucun caractère obligatoire).

Territoires d'affectation : missions uniquement sur le territoire national, en métropole et outre-mer. Aucun départ en opération extérieure ni en zone de conflit.

Avantages matériels : solde d'au moins 800 € brut par mois (hors primes éventuelles) ; carte SNCF « militaire » avec 75 % de réduction sur les lignes nationales ; alimentation et hébergement gratuits pendant toute la durée du service ; intégration dans Parcoursup : le service national pourra être réalisé comme année de césure ; le jeune conserve son vœu d'affectation ou peut recandidater en valorisant l'expérience acquise.

2. Qu'est-ce que le service national ?

Le service national offre aux jeunes appelés une immersion de dix mois dans l'environnement militaire. Dès leur arrivée, ils sont intégrés à une formation initiale d'un mois qui leur apporte les repères indispensables à la vie militaire : discipline, sécurité, cohésion et premiers savoir-faire opérationnels. Les volontaires sont ensuite engagés dans des missions qui viennent appuyer celles des militaires d'active, dans les domaines opérationnels, de soutien ou d'expertise.

Ce dispositif, strictement encadré, exclut toute participation à des opérations extérieures ou à des déploiements en zone de conflit. Le service national se déroule exclusivement sur le territoire national. Il vise à renforcer le lien entre la jeunesse et les armées, à développer l'esprit de défense et à offrir une expérience structurante et reconnue pour la suite du parcours étudiant ou professionnel des jeunes volontaires.

3. À qui s'adresse le service national ?

Le service national s'adresse aux Françaises et Français volontaires âgés de 18 à 25 ans.

Les jeunes Français établis à l'étranger pourront également candidater via les sites de recrutement des armées.

4. Où et comment candidater ?

En 2026 : comment candidater ? Pour la première cohorte du service national (rentrée 2026), les jeunes pourront faire part de leur volontariat à partir de janvier 2026.

À partir de 2027 : le parcours de candidature évolue. À partir de la cohorte 2027, la candidature au service national s'inscrit dans un parcours rénové autour de la journée de mobilisation (J-MOB) et de l'application Défense+.

Plus d'information sur :

<https://www.defense.gouv.fr/nous-rejoindre/service-national>

Recensement à partir de 16 ans

Le recensement n'est pas automatique. C'est au jeune de se faire recenser, à la mairie de son domicile. Ce recensement permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. L'attestation de recensement est aussi obligatoire pour passer le cas échéant des concours et examens d'Etat comme le CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire... Sans cette attestation, le jeune ne peut ni voter ni passer de concours et examens d'Etat sans cette attestation ! Pour se faire recenser, se munir de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Coupures de courant pour travaux

Mercredi 7 janvier de 9h à 13h : La Barrière de Coët-By, La Ville Pelote, Rue du Sergent Plouchard, La Ville Hourmand, La Ville Guimard, Le Pont Josselin, La Ville Denoual. **Lundi 12 janvier de 9h à 13h :** Le Gueldo, Le Maguero, La Ville Benêt. **Lundi 19 janvier de 13h30 à 15h30 :** Barrière de Coët-By, Rue du Sergent Plouchard, La Ville Hourmand, La Ville Guimard, Le Pont Josselin. **Mardi 27 janvier de 9h à 13h30 :** Morhan, La Ville Royan, 10 La Ville Hulin, La Ville Chapet, La Ville-es-Dards, Le Grand Rouvran, 9 Le Petit Rouvran, Le Bois Gicquel.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES !



En ligne : jusqu'au 4 février 2026
En mairie : jusqu'au 6 février 2026

- i** Vérifiez votre situation électorale
→ Pour vous inscrire ou vérifier votre situation : rendez-vous sur le site officiel service-public.fr, ou à l'accueil de la mairie
- N'hésitez pas à partager cette information autour de vous.**

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie munici-

- d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

Accédez directement aux démarches



ou sur service-public.fr

CULTURE & LOISIRS

Médiathèque Le Pré @ux Bulles

Ticket de la Bonne Année : à chaque prêt de livres, un ticket vous sera remis pour participer au **tirage au sort qui aura lieu le 2 février**. Quelques tickets bonus sont cachés dans les livres... Peut-être aurez-vous la chance de tomber dessus ?

Mardi 6 janvier : Atelier Scrabble de 14h à 16h

Mardi 20 janvier : Atelier Jeux d'aiguilles de 14h30 à 16h

Mercredi 21 janvier : Musique avec Sabine, pour les 0-4 ans de 10h15 à 11h.

Vendredi 30 janvier : peinture libre avec Sabine de 10h15 à 11h

Du 17 décembre au 17 janvier : exposition de peintures autour des animaux de Nicole Le Roux.

Mercredi 21 janvier : Nuit de la lecture avec des histoires pour petits et grands. A cette occasion, la médiathèque invite à partager un moment chaleureux autour des histoires et de la lecture.

> de 16h30 à 17h, les tout-petits (2- 4 ans) découvriront des histoires racontées à l'aide d'un kamishibai, le petit théâtre d'images.

> de 17h15 à 18h15, lectures d'histoires autour des villes et des campagnes. 2 groupes : 5-7 ans et 8-11 ans

Raclette géante des Raquettes Guégonnaise

Les associations de tennis de table et de badminton s'associent à nouveau pour organiser une raclette géante le **samedi 31 janvier** à partir de 19h30 à la salle du Halgouët.

Les tickets sont en vente au bar Le Reflex et à la supérette Proxi.

Adulte : 13 € / Enfant (6-12 ans) : 8 € / Gratuit pour les moins de 5 ans.
Contact : 07.69.12.56.76

Amicale laïque de Guégon

REVELE TON TALENT - SAMEDI 17 JANVIER 2026

Avis à tous les artistes en herbe et confirmés de notre territoire ! L'Amicale Laïque de Guégon organise la première édition de «Révèle Ton Talent», une soirée conviviale et chaleureuse où chacun peut briller sur scène ! Vous chantez ? Vous jouez d'un instrument ? Vous dansez, faites du théâtre, de l'impro, du slam, de la magie, du cirque, de la poésie ? Vous aurez 10 minutes pour nous éblouir ! Des enfants aux grands-parents, débutants ou confirmés, tous les talents sont les bienvenus dans une ambiance bienveillante et chaleureuse. Et pour ceux qui préfèrent admirer : venez nombreux encourager nos artistes locaux !

Ouverture dès 18h • Spectacle à partir de 18h30, salle du Ponty
Food truck & buvette sur place pour prolonger la soirée

Participation libre

Les bénéfices seront reversés aux écoles publiques du territoire.

Inscriptions jusqu'au 10 janvier, dans la limite des places disponibles sur helloasso.com (chercher «Amicale Laïque Guégon») ou à amicaleguegon@gmail.com ou au 06 77 36 21 61.

Alors, prêt(e) à révéler votre talent ? On vous attend nombreux !

Club de marche

Jeudi 8 : circuit des Picouras à Cruguel (8 km), **jeudi 15** : circuit de Montertelot (8 km), **jeudi 22** : circuit de Ploërmel-Taupont (10 km), **jeudi 29** : circuit de Pomeleuc (12 km). Départ à 13h45 du parking de la salle des sports. Ouvert à toutes et tous !

ECHOS DU MOIS

Gratuité

Horaires et jours d'ouverture pour le **mois de janvier** :

- > Les mercredis 7, 14 & 21 : 10h - 16h (le 14 sans dépôt)
> Les samedis 10 & 24 : 10h - 13h.

UTL Pays de JOSSELIN

Jeudi 22 janvier, conférence «Le dessin de presse» - Centre culturel de Josselin à 14h30.

ETAT CIVIL

DECES

23/11/2025 : BESNARD Anne veuve BESNARD - 3 La Croix Rio (74 ans)

28/11/2025 : CARON Nicole veuve LALY - 7 Saint Gildas (81 ans)

19/12/2025 : BERTHO Josephine veuve DANET - Clan (99 ans)

Guégon 4 Janvier 2026

14h00

OUVERTURE DES PORTES
12H00

du Comité des Fêtes de Guégon

Animé par SOLANGE

Super Loto

Gâteaux-Buvette

Casse-Croûte

1er Lot 1 bon d'Achat de 1100€

2 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 700€
3 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 400€
4 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 200€
5 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 150€
6 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 100€
7 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 100€
8 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 100€
9 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 80€
10 ^{ème} Lot	1 Bon d'achat de 60€
	10 Bons d'achat de 50€
	10 Bons d'Achat de 40€
	10 Paniers garnis de 30€

3€ le carton
8€ la Plaque de 3
15€ la plaque de 6
+ 1 petite carte
18€ la Plaque de 8
+ 1 petite carte
20€ la Plaque de 12
+ 1 petite carte

Plus 3 chances
120€-70€-50€
avec MINI 12
3 Euros la carte

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

En cas d'intempéries, le
comité se réserve le droit
d'annuler le Loto.
Jouer comporte des
risques

24 JANVIER 2025

14H00

SALLE DU PARC, DERRIÈRE
LA MAIRIE

CONCOURS DE BELOTE
INSCRIPTIONS SUR PLACE
5€ PAR JOUEUR
LOTS À GAGNER



ASSOCIATION
DE GUÉGON

UN SPECTACLE PAR TOUS ET POUR TOUS
RÉVÈLE TON TALENT
2026
SAMEDI 17 JANVIER 18H
SALLE DU PONTY
GUÉGON

MUSIQUE CIRQUE
MARIONNETTES DANSE
THÉÂTRE POÉSIE

INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT !
SUR HELLOASSO.COM



CONTACT
0677362161

AMICALEGUEGON@GMAIL.COM

FOOD TRUCK
Buvette



SAMEDI 31 JANVIER
GUEGON
19H30
Salle du
Halgouët

LA RACLETTE
DES RAQUETTES GUÉGONNAISES

ADULTE 13€



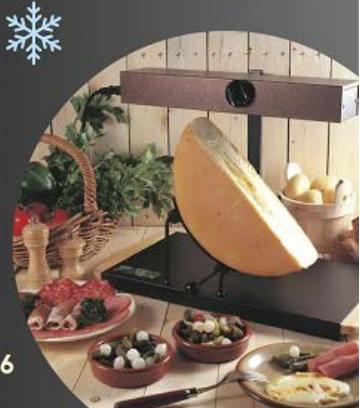
ENFANT (6-12 ANS) 8€

GRATUIT POUR LES -5 ANS



VENTE DE TICKETS :

- BAR REFLEX
- PROXI DE GUÉGON



Contact : 07.69.12.56.76